

4.4. Questions de réflexion pour les professeurs et les étudiant.e.s à propos des droits de l'enfant dans la formation.

Il est important que la formation des enseignant.e.s formule elle-même une vision des droits de l'enfant dans l'enseignement et dans la formation. **Par le biais de ces formations, nous voulons inciter les professeurs et les étudiant.e.s à chercher autant que possible par eux-mêmes des interprétations créatives à la signification des droits de l'enfant.** C'est pourquoi nous ne fournissons pas de réponses toutes faites (pour autant qu'il y en ait) ; nous souhaitons avant tout poser des questions qui feront réfléchir professeurs et étudiant.e.s lors des formations et, espérons-le, les inspireront.

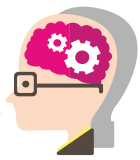
SOMMAIRE

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Introduction | P1 |
| 2. Thèmes de la formation des enseignant.e.s et leur relation aux droits de l'enfant. | P2 |
| 3. L'importance des droits de l'enfant pour le rôle de la formation des enseignant.e.s | P5 |
| 4. En conclusion | P6 |
| 5. Notes de bas de page | P7 |

Poursuivez la réflexion sur

www.droitsenfants.be

pour les FORMATEUR.RICE.S D'ENSEIGNANT.E.S
et leurs **ÉTUDIANT.E.S**



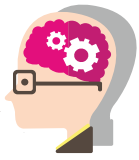
4.4. Questions de réflexion pour les professeurs et les étudiant.e.s à propos des droits de l'enfant dans la formation.

1. INTRODUCTION

Il est important que la formation des enseignant.e.s formule elle-même une vision des droits de l'enfant dans l'enseignement et dans la formation. **Par le biais de ces formations, nous voulons inciter les professeurs et les étudiant.e.s à chercher autant que possible par eux-mêmes des interprétations créatives à la signification des droits de l'enfant.** C'est pourquoi nous ne fournissons pas de réponses toutes faites (pour autant qu'il y en ait) ; nous souhaitons avant tout poser des questions qui feront réfléchir les futur.e.s enseignant.e.s et, espérons-le, les inspireront. En fait, les droits de l'enfant sont déjà souvent abordés – au moins indirectement – dans la formation des enseignant.e.s. Pensez, par exemple, à des thèmes tels que la pauvreté, le harcèlement, l'égalité des chances en matière d'enseignement, la question de la diversité... qui sont sans aucun doute des sujets d'étude au sein de la formation. On peut par ailleurs se demander quelles sont les implications de l'intégration des droits de l'enfant dans la formation pour le rôle des formateurs.trices d'enseignants. Parallèlement à la question de l'impact, qui occupe une place importante dans la formation des enseignant.e.s, nous souhaitons nous interroger sur la manière dont la formation des enseignant.e.s peut remplir son rôle d'exemple.

Selon Catrijse (2006), les droits de l'homme et de l'enfant font continuellement appel à l'interprétation des contextes et de la signification des droits dans ceux-ci. Ceci est lié à la nature émancipatrice de (l'éducation aux) droits de l'homme et de l'enfant. **La réflexion permanente sur la définition des droits de l'enfant et des droits de l'homme appartient à l'essence même d'une formation des enseignants qui intègre les droits de l'enfant dans son programme**

La question fondamentale reste de savoir ce que l'enseignement peut apporter dans la réalisation des droits de l'enfant. **Comment peut-on donner forme aux droits de l'enfant dans la pratique de l'enseignement ?** Comment les droits de l'enfant peuvent-ils être un levier menant à la dignité humaine et la justice sociale dans l'enseignement ? Quel rôle l'enseignement peut-il jouer dans la remise en question des rapports de pouvoir sociaux dans la société ? De là découle la question de savoir quel peut être le rôle de la formation **des enseignants dans cette histoire et jusqu'où peut aller l'ambition.**



4.4. Questions de réflexion pour les professeurs et les étudiant.e.s à propos des droits de l'enfant dans la formation.

2. THÈMES DE LA FORMATION DES ENSEIGNANT.E.S ET LEUR RELATION AUX DROITS DE L'ENFANT

En fait, les droits de l'enfant sont déjà souvent abordés – bien que de manière plutôt indirecte ou implicite – dans la formation des enseignant.e.s. Pensez, par exemple, à des thèmes tels que la pauvreté, le harcèlement, l'égalité des chances en matière d'enseignement, la question de la diversité... qui sont sans aucun doute des sujets d'étude au sein de la formation.

Nous cherchons ci-dessous des pistes de contenus pour relier les droits de l'enfant, l'enseignement et l'éducation aux droits de l'enfant aux thèmes de la formation des enseignant.e.s. Nous pensons qu'il est intéressant de commencer par des questions globales et de choisir ensuite un thème sur lequel se concentrer. À un stade ultérieur, les modules de cours de formation proprement dits pourront être examinés et le thème ainsi choisi pourra être rendu plus concret.

Nous avons basé l'organisation des thèmes suivants sur les lignes d'apprentissage de la formation des enseignants de la haute école HOGENT, avec la conviction que les mêmes thèmes sont abordés de manière reconnaissable dans d'autres formations, bien que peut-être dans des termes différents et avec des accents divers.

APPRENTISSAGE EFFICACE

On trouve des pistes pour une didactique s'inscrivant dans une perspective des droits de l'enfant dans chaque composante d'un **modèle didactique**. La plus évidente est de considérer les droits de l'enfant comme un **contenu d'apprentissage**, mais les compétences et les attitudes axées sur le respect et la coexistence démocratique, par exemple, peuvent aussi être choisies comme contenu. Nous nous inspirons de l'interprétation que Quennerstedt (2015) donne au concept. Quels sont les contenus que nous estimons importants, comment interprétons-nous le concept ? Comment le développer ? De quelles compétences les enfants ont-ils besoin ? Comment amener les bonnes attitudes ?

Il est par ailleurs possible d'explorer des **formes de travail** participatives. Quand une forme de travail est-elle participative ? Qu'est-ce que les enfants doivent être capables de faire pour participer dans un tel contexte ?

La définition de l'**observation élargie** va au-delà de « regarder les enfants » ou de « participer » (observation participative). Elle consiste aussi à écouter les enfants et à discuter avec eux de l'objectif d'apprentissage, de l'évaluation, ...

La **différenciation** vise à offrir un enseignement adapté à chaque enfant. On peut trouver des liens avec les droits de l'enfant dans une didactique qui part d'une bonne idée des besoins de chaque enfant, dans le respect de son propre rythme. L'important à cet égard est de trouver l'espace et le temps nécessaires pour discuter ensemble des difficultés et des pierres d'obstacles. On peut aussi chercher à savoir comment et une approche de cette nature en classe, pour que l'évaluation aussi soit adaptée à chaque enfant. Quelle est la mesure ou la référence ? Doit-elle être la même pour chaque enfant ?

Aborder l'enfant en tant qu'acteur s'inscrit également dans la lignée des théories du constructivisme social, fortement présentes dans l'enseignement actuel. Dans cette approche, l'apprentissage est vu comme la **construction conjointe de connaissances**, comme l'attribution de sens. Comment les enfants peuvent-ils donner un sens aux droits de l'enfant et aux contextes sociaux dans lesquels ils sont réalisés ?



4.4. Questions de réflexion pour les professeurs et les étudiant.e.s à propos des droits de l'enfant dans la formation.

Il est par ailleurs possible **de développer sa propre méthodologie à partir des expériences** des enfants. Mais comment faire, au fond, pour prendre les expériences des enfants eux-mêmes comme point de départ de son enseignement ? Comment travailler avec des contextes réels ? Que faut-il pouvoir faire ? Comment mettre ça en pratique dans un contexte où les programmes scolaires exercent une forte pression ? Quand est-ce que le fait de donner aux enfants une responsabilité par rapport à leur propre apprentissage devient-il trop responsabilisant, voire sanctionnant si le processus d'apprentissage ne se déroule pas comme prévu ?

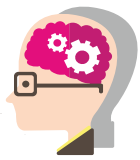
Comment identifier et reconnaître la **diversité** dans son groupe et l'utiliser de manière positive en classe ? Comment se servir de l'hétérogénéité du groupe et comment accorder suffisamment d'attention aux enfants ayant des besoins spécifiques ?

SUIVI PERSONNEL

L'histoire de **l'inclusion** est explicitement liée aux droits de l'enfant et aux droits de l'homme.

- Les droits de l'homme et de l'enfant appellent à considérer tous les enfants et toutes les personnes comme des citoyens à part entière, quels que soient la nature ou le degré des handicaps et des **étiquettes**. L'élève est abordé comme un enfant et comme une personne. Ainsi, au-delà du handicap, on regarde aussi la relation entre l'enfant, son fonctionnement et son contexte. Comment lever les barrières rencontrées par l'enfant ? De quoi un enseignant a-t-il besoin pour fonctionner dans une école inclusive ? Comment aider les enfants et les jeunes ayant des besoins spécifiques à réaliser leur plein potentiel ?
- Le suivi personnel et l'inclusion évoquent naturellement **le fonctionnement efficace et effectif dans une équipe et dans la communauté éducative**. Les concepts de participation et de non-discrimination peuvent trouver une interprétation là où priment les fonctions de collaboration des enseignants.
- À cet égard, il est par ailleurs possible d'explorer plus en profondeur la notion de « **relations** » de Quennerstedt. Comment développer et maintenir des relations respectueuses avec tous les participants du contexte scolaire ? Comment favoriser la santé physique et mentale des enfants dans un contexte éducatif ? Comment favoriser le bien-être des élèves ? Comment gérer le harcèlement, la violence ? Quel est l'impact de la discrimination d'un enfant, d'un parent, d'un collègue ?
- Quelles sont les **conséquences de la problématisation des difficultés d'apprentissage et de l'étiquetage des enfants** ? Quand une difficulté devient-elle un trouble ? À quoi se heurtent les enfants qui sont perçus comme ayant un trouble ? Qu'est-ce qui change quand on remet en question la « norme » ou le « cours normal du développement » ? Qu'est-ce que cela signifie pour l'enseignement ?
- Que signifient **l'autonomie et l'émancipation** des enfants et comment les promouvoir dans un contexte éducatif ? L'enseignement peut-il également favoriser l'émancipation d'autres acteurs ?
- Que signifie le **droit à la vie privée** dans un contexte éducatif ? Comment gérer les données personnelles des élèves et de leurs familles ?

Ces questions déontologiques peuvent aussi être étendues à une réflexion sur les propres valeurs et présomptions.



4.4. Questions de réflexion pour les professeurs et les étudiant.e.s à propos des droits de l'enfant dans la formation.

COMMUNICATION

Les formations des enseignant.e.s travaillent les compétences linguistiques des étudiant.e.s en vue de l'expression (personnelle), de la communication et de l'interaction avec les enfants et les adultes, dans et autour de l'école. Dans une perspective des droits de l'enfant, l'élève est vu comme un **interlocuteur à part entière**. Mais la communication concerne aussi bien sûr d'autres acteurs impliqués dans l'enseignement. Comment engager la discussion avec les enfants, avec leurs parents, avec des prestataires de soins ou des tiers ? Comment se positionner dans ce dialogue à partir d'une vision de l'enfant ou de la personne ?

Les compétences nécessaires pour s'exprimer influencent la mesure dans laquelle un enfant peut exercer ses droits à la participation. Comment rendre les possibilités d'expression aussi larges et diversifiées que possible afin de n'exclure aucun enfant ? Comment y intégrer des formes de travail créatives (comment faire, par exemple, le lien avec le travail musical) ? Comment gérer l'allophonie ? Comment éviter que la langue ne soit un obstacle à la participation ? Comment créer des contextes sûrs dans lesquels chacun peut participer ? Comment laisser en même temps de la place au désaccord et apprendre à le gérer de manière constructive ?

PROFESSIONNALISATION

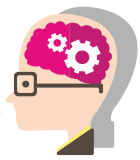
À l'instar d'autres bacheliers professionnalisants, les formations des enseignant.e.s accordent elles aussi une grande attention au développement professionnel et à l'apprentissage tout au long de la vie. Ce thème peut être relié à des piliers tels que la réflexion, la recherche et l'innovation. On trouve, par exemple, des pistes de réflexion dans les thèmes introduits par Jerome : **'classroom behaviour', 'inclusion', et 'teacher identity'** (le comportement de la classe, l'inclusion et l'identité du professeur).

Comment l'étudiant.e envisage-t-il/elle sa gestion de la classe, son rôle d'éducateur... ? Dans quelle mesure réussit-on à véritablement créer une égalité des chances en matière d'enseignement ? Quels **mécanismes d'exclusion cachés** peut-on essayer de révéler dans les pratiques éducatives ? À quel point notre pratique est-elle réellement participative ? Comment réfléchit-on à la participation ? Quelles questions peut-on poser à ce sujet ? Comment mettre en évidence les préjugés des étudiants et des élèves ?

Les processus participatifs eux-mêmes peuvent s'avérer discriminatoires, du fait, par exemple, qu'ils exigent certaines compétences pour pouvoir participer. Comment s'en rendre compte et comment y faire face ? **Comment obtenir des élèves leurs avis sur nos actions et que mettre en place pour ajuster notre pratique ?** Comment impliquer les enfants dans la recherche et comment visualiser leurs expériences et leurs perspectives ?

PARTICIPATION SOCIALE, INTERNATIONALE ET (INTER)CULTURELLE

Les problèmes et défis sociétaux qui touchent aux droits de l'homme et de l'enfant parviennent également à l'école. Pensez au racisme, à l'exclusion, à la pauvreté, à la sécurité routière, à la santé... **Quelle est la réalité sociale dans laquelle les droits de l'enfant doivent être réalisés ?** Quel rôle l'école peut-elle jouer par rapport à son environnement et à la société en général ? Les droits de l'enfant dans l'enseignement peuvent-ils servir de levier pour remettre en question les relations de pouvoir dans la société ? Comment un déséquilibre du pouvoir au niveau des lignes de la fracture sociale peut-il être influencé dans le sens d'une plus grande justice sociale et d'une plus grande dignité humaine ? Comment l'école, en tant qu'environnement d'apprentissage, se positionne-t-elle par rapport à d'autres organismes de la société qui ont un rôle actif à jouer dans la réalisation des droits de l'enfant ?



4.4. Questions de réflexion pour les professeurs et les étudiant.e.s à propos des droits de l'enfant dans la formation.

3. L'IMPORTANCE DES DROITS DE L'ENFANT À TRAVERS LE RÔLE DE LA FORMATION DES ENSEIGNANT.E.S

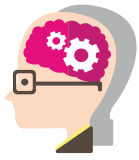
L'intégration des droits de l'enfant dans le programme de la formation des enseignant.e.s incite tous les acteurs concernés par celle-ci à réfléchir autour du rôle du fonctionnement d'une telle formation. La recherche de congruence fait partie des fondements de la formation des enseignant.e.s. Former de manière congruente signifie que les actions du formateur.rice d'enseignants sont cohérentes avec le message et, selon Mets et van den Hauwe (2015), vont plus loin que le « **teach as you preach** » (litt. « enseignez comme vous prêchez ») : les formateurs d'enseignants doivent remplir tous leurs rôles de manière adaptée. Nous souhaitons inviter ces formateurs à réfléchir sur le rôle que portent les formations par rapport aux droits de l'enfant.

La vision de la formation offre un premier niveau de réflexion. Quelle conception de l'homme cette vision met-elle en avant ? Quelle conception de l'enfant utilise-t-elle ? Quelle est la vision de l'enseignement dans la société et quel est le rôle de la formation dans la société ? Comment créer et maintenir une assise pour les droits de l'enfant au sein de la formation des enseignants, tant du côté de l'équipe enseignante et des étudiant.e.s que sur le terrain ? Comment motiver les professeurs et les étudiants à travailler sur les droits de l'enfant ? Comment créer de l'espace et du temps au sein de la formation pour accorder une place aux droits de l'enfant ? En un mot, comment faire des droits de l'enfant le cadre général de la formation ?

La réflexion sur la participation et la non-discrimination nous semble la plus élémentaire parce que ces notions font partie de l'essence des droits de l'enfant. Toute forme de discrimination s'oppose en effet les droits de l'enfant. Cependant, la discrimination se produit aussi de manière inconsciente et involontaire. Comment mettre ce type de situation en avant ? Comment en discuter ? La participation est elle aussi essentielle dans l'histoire des droits de l'enfant. Comment rendre sa formation participative, comment donner aux étudiant.e.s et à toutes les personnes impliquées dans la formation la possibilité de s'impliquer activement, d'apporter leur contribution, et comment regarder au-delà des structures formelles ?

À quoi ressemble une formation qui valorise les droits de l'enfant ? Quelles sont les conséquences de ces principes sur l'organisation, la position des étudiants et des formateurs.rices, la relation avec le milieu professionnel, la manière de gérer les demandes d'assistance des étudiant.e.s, etc. ? De quel soutien l'étudiant.e a-t-il/elle besoin pour apprendre de manière autonome ? Quand est-ce que, par exemple, l'octroi d'une responsabilité et d'une autonomie à l'étudiant.e se transforme-t-il en une responsabilisation punitive ? Si on choisit d'utiliser les droits de l'enfant comme boussole morale dans sa formation, quelles en sont les conséquences ?

Un autre défi consiste à créer de l'espace et du temps pour que les étudiant.e.s apprennent à leur tour à créer de l'espace et du temps pour les enfants. Les enfants peuvent ainsi introduire eux-mêmes des choses dans leur enseignement. Les étudiant.e.s apprennent ainsi à les considérer comme des acteurs et des partenaires de l'apprentissage. Comment le faire sans avoir l'impression de s'écarter très fort des objectifs finaux ? Comment apprendre à procurer plus de liberté et de flexibilité aux étudiant.e.s et à faire du processus d'apprentissage une donnée ouverte et dynamique aux résultats créatifs et imprévisibles ? Comment renforcer les aspirant.e.s enseignant.e.s pour qu'ils/elles puissent contribuer à façonner des pratiques respectueuses des droits de l'enfant ? De quel soutien les enseignant.e.s peuvent-ils/elles encore avoir besoin après leurs études et quel rôle la formation peut-elle alors encore jouer ?



4.4. Questions de réflexion pour les professeurs et les étudiant.e.s à propos des droits de l'enfant dans la formation.

4. EN CONCLUSION

Quelques concepts théoriques des droits de l'enfant et de l'enseignement sont nécessaires pour inspirer les formations et les pousser à la réflexion. Ces concepts sont tirés de thématiques analysées pendant la formation des enseignant.e.s Nous espérons soutenir ainsi l'intégration de l'éducation aux droits de l'enfant dans les formations. **Il appartient à chaque formateur.trice de choisir les discussions qu'il/elle souhaite poursuivre.**

5. NOTES DE BAS DE PAGE

- 1 Cattrijsse, L. (2006). **Participation and Human Rights Education: A Gordian Knot?** In Ang, F. (e.a.), *Participation Rights of Children*. (pp. 199-229). Intersentia, Antwerpen.
- 2 Quennerstedt, A. (2015). **Education and children's rights**. In: Vandenhole, W.; Reynaert, D.; De Smet, E. & Lembrechts S. (eds), *The Routledge International Handbook of Children's Rights Studies*. Routledge, London.
- 3 Jerome, L. (2012). **Children's Rights and Teachers' Responsibilities: A case study of developing a rights respecting initial teacher education programme**. In R. C. Mitchell, & S. A. Moore (Eds.), *Politics, Participation and Power Relations: Transdisciplinary approaches to critical citizenship in the classroom and community*. (pp. 101-117). Sense Publishers, Rotterdam.
- 4 Mets, B.; van den Hauwe, J. (2015). VELOV **Ontwikkelingsprofiel Vlaamse Lerarenopleiders**. VELOV, Antwerpen.